Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 9470063
Centre d'intérêt: 260

Dussault, Gabrielle.

Correction par maturation des problèmes mineurs d'articulation chez les enfants de 1re maternelle / présenté par Gabrielle Dussault. -- [Beauport] : Commission scolaire Beauport, 1981.
6 f. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Orthophonie *Trouble du langage *Rééducation *Maternelle (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Problème d'articulation *Antériorisation *Sigmatisme interdental

Les résultats d'une enquête antérieure, ""Troubles linguistiques et apprentissages scolaires"", indiquent que de tous les problèmes linguistiques traités vers cinq ou six ans, ce sont les problèmes d'articulation simple qui se sont le moins bien résorbés. L'hypothèse avancée est que les problèmes d'articulation simple sont le plus souvent liés à l'immaturité de l'enfant et que l'intervention auprès de l'enfant serait plus efficace si elle survenait alors qu'il est plus âgé et donc plus mûr. Le présent volet de la recherche vise à déterminer le pourcentage des enfants de maternelle chez qui le problème d'articulation se résorbe sans intervention directe, par simple maturation.

L'enquête a été menée auprès de quatre classes de maternelle de la commission scolaire Beauport. Une évaluation orthophonique a été effectuée en septembre 1980 auprès des 61 enfants afin de dépister un problème d'articulation mineur: antériorisation des phonèmes /s/ et /z/ ou encore sigmatisme interdental pour les mêmes phonèmes. Au total, 22 cas ont été repérés. Une réévaluation a été effectuée en janvier et en juin 1981.

Il semble qu'il soit préférable de ne pas rééduquer les problèmes simples d'articulation en maternelle. En effet, une bonne proportion de ces problèmes se corrigent seuls: 68,4% des cas décelés en septembre 1980 s'étaient résorbés d'eux-mêmes en juin 1981. (37,8% des cas d'antériorisation et 64,8% des cas de sigmatisme). Il reste toutefois à savoir, dans le cas du 31,6% restant, si les défauts se corrigeront mieux lorsque la rééducation survient alors que l'enfant est plus vieux. Cette question fera l'objet du second volet de la recherce.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 9470062, 9470064

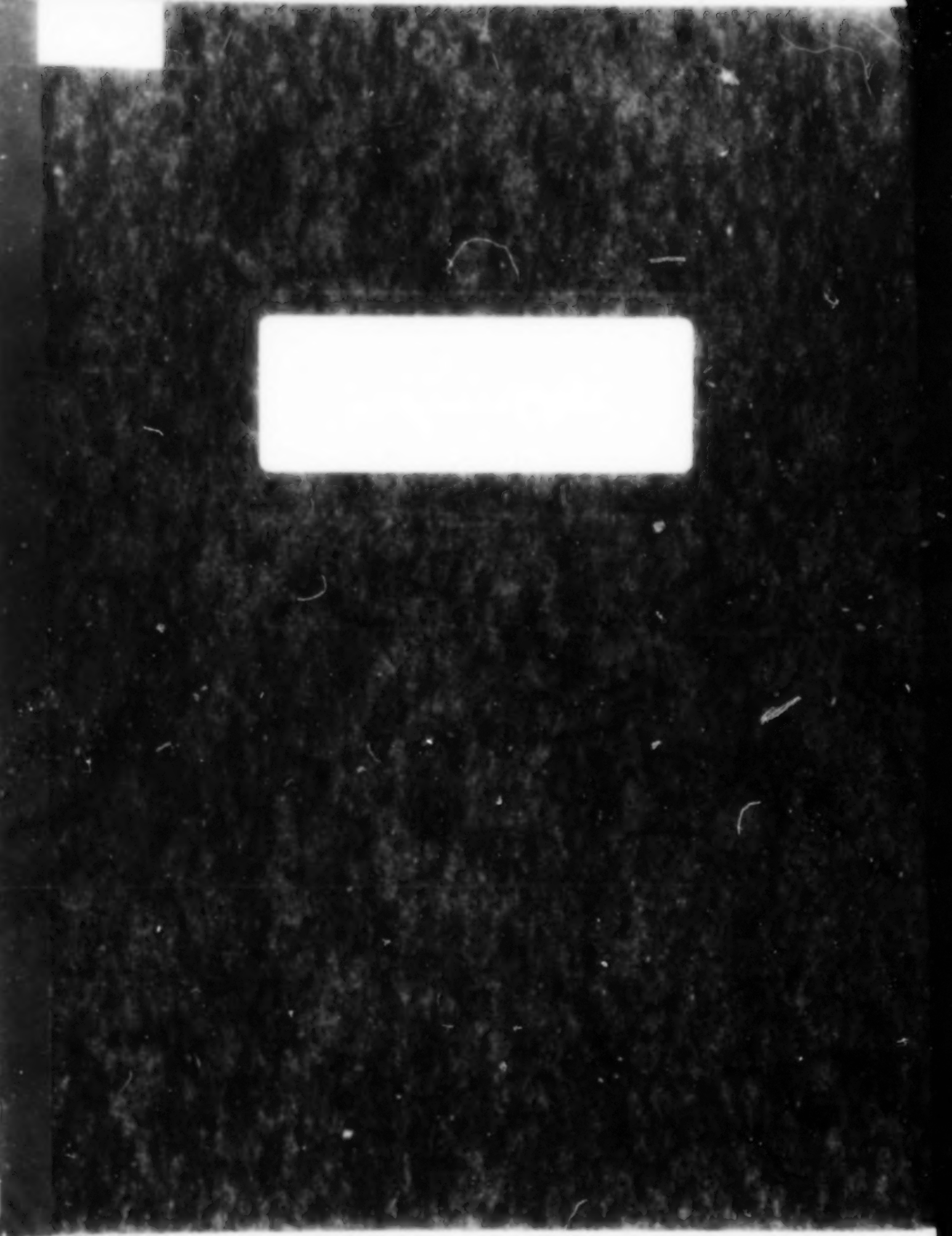

EDUQ 8470063

CORRECTION PAR MATURATION
DES PROBLEMES MINEURS D'ARTICULATION
CHEZ LES ENFANTS DE LA MATERNELLE

Présenté par
Gabrielle Dussault
Orthophoniste - Audiologiste
C.S.B. Juin 1981

CORRECTION PAR MATURATION DES PROBLEMES MINEURS D'ARTICULATION CHEZ LES ENFANTS DE LA MATERNELLE

OBJECTIF

Les résultats de notre recherche intitulée "Troubles linguistiques et Apprentissages scolaires" (juin 1980) nous avaient amenés à nous interroger sur les problèmes mineurs d'articulation. En effet parmi tous les problèmes linguistiques traités vers l'âge de cinq(5) ou six(6) ans, ceux qui s'étaient le moins bien résorbés étaient les problèmes d'articulation simples, particulièrement le sigmatisme interdental.

"Si l'on croit que les problèmes d'articulation simples sont le plus souvent liés à l'immaturité générale et l'immaturité particulière des organes phonateurs de l'enfant, il y aurait peut-être lieu d'intervenir alors que l'enfant est un peu plus âgé, donc un peu plus mature. La rééducation en serait d'autant facilitée (p. 10)."

Nous avons donc cherché dans un premier temps le pourcentage des enfants de maternelle chez qui le problème d'articulation se résorbe sans intervention directe, par simple maturation. C'est l'objet de notre présente recherche; d'autre part, nous calculerons le pourcentage de réussite de la rééducation que nous ferons l'an prochain pour les enfants qui ont encore leur problème d'articulation après la maternelle.

METHODE

Nous avons sélectionné en septembre 1980 quatre(4) classes de maternelle soit soixante et un (61) enfants. Nous avons fait pour tous les enfants une évaluation orthophonique afin de trouver tous les enfants présentant un problème d'articulation mineur, c'est-à-dire l'antériorisation des phonèmes /ʃ/ et /ʒ/ et/ou un sigmatisme interdental pour les phonèmes /s/ et /z/.

En janvier 1981 et en juin 1981, nous avons réévalué tous les enfants qui présentaient un problème mineur d'articulation. Cette réévaluation s'est faite avec le même test d'articulation (test de l'Université de Montréal).

SUJETS

Soixante et un (61) enfants ont été évalués. Parmi eux, vingt-deux (22) présentaient un problème d'articulation en septembre 1980 soit 36% des enfants répartis comme suit:

13,1% antériorisation de /ʃ/ /ʒ/
27,8% sigmatisme interdental
4,9% antériorisation et sigmatisme

(voir tableau 1 et 2)

REEVALUATION

Nous avons réévalué les enfants en janvier 1981 et en juin 1981. Les résultats apparaissent dans les tableaux ci-après. Nous n'analyserons pas les résultats intermédiaires de janvier 1981 pour nous concentrer sur les résultats de juin 1981.

RESULTATS

Tableau 1 : Répartition des problèmes mineurs d'articulation;
sur 61 enfants testés, 22 ont présenté un tel problème

(L) : léger (I) : important	SEPTEMBRE		JANVIER		JUIN	
SUJETS	S3 ≠ S2	sigmatisme	S3 = S2	sigmatisme	S3 = S2	sigmatisme
1		X (L)				
2	X		X			
3		X (I)		X (I)		X (I)
4		X		X		
5	X					
6		X		X		X
7	X	X (L)		X		
8	X	X (L)				
9		X				
10	X					
11		X		X		
12	X	X	X	X		
13	X		X			
14		X (I)		X (I)		X (I)
15		X		X		
16		X (L)				
17		X		X		
18		X (L)				
19		X		X		X
20		X (I)		X (I)		X (I)
21		X		X		X
22	X		X		X	
total: 22	8	17	4	12	1	6

Tableau 2 : Sur un total de 61, nombre et pourcentage d'enfants présentant une antériorisation des phonèmes /ʃ/ et /ʒ/ et/ou un signatisme interdental.

	ʃ ʒ + s z	signatisme	total
SEPTEMBRE	8 (13,1%)	17 (27,8%)	22 (36%)
JANVIER	4 (6,5%)	12 (19,6%)	15 (24,5%)
JUIN	1 (1,6%)	6 (9,8%)	7 (11,4%)
POURCENTAGE D'AUTO-CORRECTION	87,8%	64,8%	68,4%

On constate que 36% des enfants présentaient en septembre 1980 un problème mineur d'articulation. Par ailleurs en juin 1981, 11,4% des enfants présentaient encore un problème. Donc 68,4% des enfants ont corrigé leur articulation sans intervention directe.

A. Antériorisation des phonèmes /ʃ/ /ʒ/

De septembre 1980 à juin 1981 le nombre d'enfants présentant une antériorisation des phonèmes /ʃ/ et /ʒ/ est passé de huit(8) à un(1) soit un pourcentage de 13,1% à 1,6%.

Nous constatons donc que 87,8% des enfants qui présentaient ce problème l'ont réglé sans intervention directe, durant leur année de maternelle.

B. Sigmatisme interdental

De septembre 1980 à juin 1981, le nombre d'enfants présentant un sigmatisme interdental est passé de dix-sept(17) à six(6) soit un pourcentage de 27,8% à 9,8%.

Nous constatons ici que 64,8% des enfants qui présentaient ce problème l'ont réglé sans intervention directe, durant leur année de maternelle.

Par ailleurs, les trois(3) enfants qui présentaient à la fois les deux problèmes d'articulation ont tous les trois corrigé leur problème complètement.

ANALYSE DES RESULTATS

L'acquisition naturelle des phonèmes /ʃ/ et /ʒ/ se fait plus aisément que l'auto-correction du sigmatisme interdental sur les phonèmes /s/ et /z/ chez les enfants du niveau de la maternelle. Cette constatation nous semble logique étant donné que dans le premier cas, il s'agit d'acquérir un phonème absent alors que dans le second cas il s'agit de corriger une articulation déformée. L'enfant présentant un sigmatisme est sans doute

plus intelligible étant donné qu'il articule le phonème même s'il est déformé alors que dans l'autre cas il omet le phonème ou le remplace par un autre phonème qui peut changer le sens du mot utilisé.

On peut croire logiquement que l'enfant qui est moins intelligible a plus de raisons de corriger son problème.

De plus, on conçoit aisément qu'il est plus difficile de corriger un apprentissage erroné (sigmatisme interdental) que de faire un apprentissage (acquérir /S/ et /3/).

CONCLUSION

Nos conclusions ne peuvent être que partielles puisqu'il s'agit ici d'une étape de la recherche. Il faudra continuer en faisant la rééducation des enfants (plus vieux d'un an) et vérifier notre pourcentage de réussite.

Actuellement, nous pouvons quand même conclure qu'il serait préférable de ne pas rééduquer les problèmes simples d'articulation en maternelle puisqu'une bonne proportion de ces problèmes se résorbent seuls. Reste à savoir si ces défauts se corrigeront mieux si on les rééduque alors que l'enfant est plus vieux.